Newsletter Lignon du Forez - Natura 2000

N°48 – MAI 2015

ZOOM sur le bilan mi-parcours du Contrat Rivière-Natura 2000

Un état des lieux des actions réalisées

L'équipe du SYMILAV, s'affère à inventorier l'ensemble des actions réalisées sur la période 2012-2015 afin de produire d'ici début juin un premier état des lieux exhaustif de l'avancement du Contrat Rivière-Natura 2000.

Pour rappel, cette procédure s'appuie sur différents engagements de la part des partenaires :

Etat : partie DOCument d'Objectifs (DOCOB) du contrat approuvé en 2011 pour 6 années : prorogation à compter de 2016 pouvant se faire annuellement si dynamique continue

Région Rhône Alpes : engagement sur 4 années (fin 2015) puis sur 3 années complémentaires : le bilan mi parcours permettra le lancement de l'engagement sur les années complémentaires. Il sera nécessaire de procéder à l'avenant avant la fin de l'année 2015.

Conseil Général de la Loire : engagement sur la durée du contrat sans restriction.

Agence de l'Eau Loire Bretagne : présentation d'un nouveau contrat (dénommé Contrat Territorial) sous certaines conditions (bilan du contrat de rivières en cours et nouveau programme d'actions à valider) pour une durée de 5 ans à partir de 2017.

ECHEANCIER D'ENGAGEMENTS DES DIFFERENTS FINANCEURS

Taux moyen de Financement	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
50%	Contrat Rivière-Natura 2000 Bilan année 5					Contrat Territorial (Projet) (à partir des bilans réalisés)				
30%	Contrat Rivière-Natura 2000 Bilan année 4				Contrat Rivière-Natura 2000					
31%	Contrat Rivière Natura 2000									
100%	Contrat Rivière Natura 2000					Prorogation annuelle si dynamique d'animation				

Outils proposés pour l'évaluation à mi parcours (années 1 à 4)

La vision globale de l'évolution des différents volets du contrat sera apportée par le tableau de bord présenté lors des différentes réunions de bureau et du comité syndical. Un ensemble de données sera aggloméré afin d'être le plus exhaustif possible.
Source des informations :

- Pour le volet A1 « assainissement » : croisement avec les données du Conseil Général de la Loire ;
- Pour le volet A2 « pollutions diffuses » : bilan réalisé par le SYMILAV sauf pour les opérations d'améliorations des équipements/bâtiments qui seront fournies par la Direction Départementale des Territoires avec contact à prendre rapidement auprès du service concerné ;
- Pour le volet A3 « gestion quantitative » : bilan réalisé par le SYMILAV ;
- Pour le volet B1 « paysage » : saisie des différents maîtres d'ouvrages avant la fin du mois de mars et bilan réalisé par le SYMILAV avec croisement de la banque de données de la Région Rhône Alpes ;
- Pour le volet B2 « milieux aquatiques » : bilan réalisé par le SYMILAV avec croisement de la banque de données de la Région Rhône Alpes et saisie des maîtres d'ouvrages.
- Pour le volet B3 « gestion des inondations » : bilan réalisé par le SYMILAV avec croisement de la banque de données de la Région Rhône Alpes et saisie des maîtres d'ouvrages.
- Pour le volet C « animation du contrat » : bilan réalisé par le SYMILAV avec croisement de la banque de données de la Région Rhône Alpes.

La saisie des maîtres d'ouvrages : la saisie des maîtres d'ouvrages leur permet de « redécouvrir » les actions du contrat en ce lendemain d'élections municipales et connaître leurs souhaits de conserver (ou non) des actions afin de nourrir le travail de prospective. Ce retour d'informations pourra être porté directement sur le tableau de bord.

Le tableau de bord sera complété par une synthèse descriptive par volet s'appuyant sur une présentation plus détaillée de certaines réalisations, le tout accompagné par un atlas cartographique.
Au regard des résultats présentés, une analyse critique sera réalisée pour être soumise au comité de pilotage plénier afin que ce dernier puisse formuler des remarques et avis. Cette analyse critique prendra en considération les dynamiques locales, les facteurs de ralentissement qu'ils soient propres à la structure animatrice, au territoire, à la gestion administrative des dossiers…

Un volet prospectif

Sur la base du même tableau de pilotage précédent, une saisie de l'ensemble des maîtres d'ouvrage sera réalisée pour connaitre leur position vis-à-vis des actions pour lesquelles ils sont inscrits au titre du contrat Rivière Natura 2000.
A partir de cette prospective cumulée avec le bilan (report potentiel d'actions), une proposition sera réalisée pour l'aménagement des 3 années complémentaires sur la base du respect des enveloppes budgétaires inféodées à ces années.

Chantier de restauration à Sail sous Couzan

Dans le cadre du contrat rivière Natura 2000, le syndicat met en œuvre des actions de restauration de ripisylve. Un nouveau chantier a démarré à Sail Sous Couzan.

C'est donc un tronçon de 4,5 km sur le Lignon qui bénéficie d'une restauration de ripisylve, entre le barrage de la Beaume en amont jusqu'à la confluence avec l'Anzon à Leigneux.

Ce Chantier est financé à 80 % par nos partenaires financeurs, l'Agence de l'eau Loire Bretagne et la Région Rhône Alpes, pour un montant estimé à 36 087 € HT.

Les principes de la restauration courante et poussée sont appliqués :

- Rajeunissement de la ripisylve
- Abattage des arbres penchant et/ou présentant un risque.
- Maintien de l'ombrage
- Nettoyage des bois morts et déchets

Les travaux sont réalisés par l'équipe du syndicat avec l'appui de l'entreprise Didier Gaillat, équipé d'un tracteur avec treuil forestier. Sur ce chantier le SYMILAV utilise un broyeur de végétaux pour le traitement des rémanents de coupe, le broya obtenu est mis à disposition de la commune de Sail pour différents usages, comme le paillage par exemple.

Les travaux sont interrompus pendant la période estivale, ils reprendront en octobre 2015. Les berges du camping municipal et celles à aval du moulin Bravard seront alors restaurées.

Actualités au fil de l'eau

Animation à l'étang des Champas

Chaque année l'APPMA de la Truite du Haut-Lignon organise une journée d'animation à l'étang des Champas pour les scolaires du secteur. Cette année les élèves de l'école de Sauvain, ont pu s'adonner au plaisir de la pêche et participer à des ateliers organisés par le SYMILAV. Les ateliers mis en place permettent aux élèves de mieux connaitre l'alimentation de la truite et la notion de chaine alimentaire, et aussi de découvrir son habitât et son mode de vie.

Accueil de Jules MURAT, pour un stage professionnel

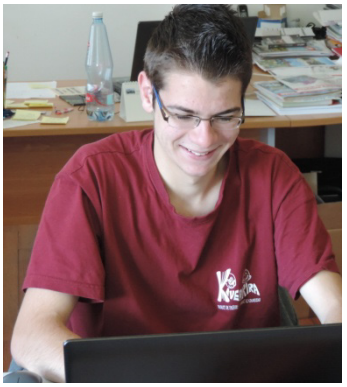

Après un premier stage, il y a deux ans, Jules revient au syndicat pour effectuer un stage professionnel de douze semaines dans le cadre de la préparation de son BTS Gestion et Protection de la Nature. Il a choisi, en concertation avec l'équipe technique du SYMILAV, d'axer son stage sur trois thèmes : la lutte contre la renouée du Japon, la création du sentier des gorges du Lignon et l'aménagement d'un dispositif de franchissement piscicole.

Réunion du réseau d'animateurs « Agri-Phyto » de l'ARRA

L'Association Rivière Rhône-Alpes (ARRA) anime le réseau thématique des techniciens et animateurs chargés de missions sur la réduction des pollutions d'origine agricole. Des regroupements sont organisés afin de favoriser les échanges d'expériences et l'acquisition de nouvelles compétences. Une journée thématique aura lieu le 16 juin prochain au Syndicat d'aménagement du bassin de la Bourbre, le matin et sur la station expérimentale d'ARVALIS l'après-midi.

Le SYMILAV présentera le matin un retour d'expérience sur :

- La restauration des milieux aquatiques en zone agricole
- L'apport de l'agroforesterie
- Le rôle des zones humides en terrains agricoles

L'après-midi sera consacré à la visite de la station expérimentale d'Arvalis – le CRÉAS :

- Suivi de la qualité de l'eau, infiltration dans les sols, modalité de transferts des nitrates et des phytosanitaires, maitrise de ces transferts, etc.
- Les techniques culturales : semis direct, sans labour, etc. Comparaison de variétés, d'engrais azotés, etc…

Directeur de publication : Henri MEUNIER
Newsletter N°48-Mai 2015
Conception/création : Fred MARTEIL
fred.marteil@lignonduforez.fr
SYMILAV [**Sy**ndicat **Mi**xte du bassin versant du **L**ignon, de l'**A**nzon et du **V**izézy] Square Savignano 42600 SAVIGNEUX